

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Solfège Jaques-Dalcroze
Code	
Filières, orientations et options	☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☒ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☒ RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève	☐ Neuchâtel		
Niveau du cours	Si cours annuel : ☒ A1 ☒ A2 ☒ A3 ☒ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4		
2. Organisation				
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>			
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	120 minutes			
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre				
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☒ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :			
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais			
3. Prérequis				
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :			
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)				
• Développer la rapidité de représentation (rythmique, harmonique, mélodique, structurelle, formelle). • Maîtriser les techniques solfégiques et pouvoir les appliquer dans un contexte musical concret (lied, pièce d'ensemble). • Acquérir une justesse et une aisance vocale permettant une réalisation précise et musicale. • Développer la sensation sonore et savoir comment l'utiliser en tant que moyen d'analyse. • Développer ses capacités à improviser et à inventer (oral ou écrit) à partir du matériel proposé. • Affiner ses perceptions et ses facultés motrices (coordination, dissociation, mémorisation). • Pouvoir déchiffrer, solmiser, mémoriser et retranscrire avec aisance. • Élargir ses connaissances de styles musicaux. • Avoir approfondi le sens de la forme et de la carrure. • Avoir développé sa musicalité (nuances, phrasé, respiration). • Développer des liens entre le solfège et les autres disciplines enseignées. • Développer une compréhension et une réflexion méthodologique sur la pratique du solfège dalcrozien.				

5. Contenu et forme de l'enseignement

BA1	BA2	BA3
1. Gammes - M et m à reconnaître et à chanter, incluant le système de do à do (en M) - Ordonnance des tons et demi-tons. - Les polycordes dans le contexte tonal. - Marches mélodiques en degrés conjoints ou disjoints.	1. Gammes - Aisance et rapidité dans le système de do à do (Majeur et mineur) - Ordonnance des tons et demi-tons. Les polycordes dans le contexte tonal. - Marches mélodiques en degrés conjoints ou disjoints.	1. Gammes - De do à do en polytonalités (superposées ou alternées). - Ordonnance des tons et demi-tons. Les polycordes dans le contexte tonal et atonal.
2. Intervalles - Ascendants et descendants à reconnaître, arpégés ou plaqués (positions serrées et larges) ; - A construire, vocalisés ou solmisés. Leur place dans la tonalité.	2. Intervalles - Ascendants et descendants dans différentes situations d'écoute, de construction et de lecture. - Positions larges	2. Intervalles Dans un contexte atonal.
3. Accords - Révision : à entendre et à construire (3 sons, fondamentaux et renversés). 4 sons (dominante). - Leur place dans la tonalité, leur fonction tonale, les cadences. - Les accords sont arpégés, plaqués, vocalisés, solmisés. - Schémas harmoniques	3. Accords 4 sons à 7^{ème} m, diminués, et 7^{ème} Majeures (tous les états, à entendre et à construire). - Position large - Résolutions dans un contexte tonal. - Suites harmoniques.	3. Accords - Révision 4 sons à 7^{ème} m et dim. 4 sons à 7^{ème} M (tous les états à entendre et à construire). - Position large - Accords étrangers à la tonalité. - Suites harmoniques modulantes (tons voisins).
4. Mélodie 2 clés. - Unisson et polyphonie, a capella et accompagnées. - Vocalisées, solmisées. - modes de ré, sol, la, mi, fa. - Transpositions simples. - Canon	4. Mélodie - Comme en 1^{ère} année, avec plus d'aisance (solmisation chantée et parlée rapide). - Marches mélodiques comportant des intervalles et des rythmes variés. - Canon	4. Mélodie Mélodies contemporaines, modulations aux tons éloignés.
5. Rythme - Binaires et ternaires de base dont les syncopes et contretemps. - Rythmes à temps inégaux. - Polyrythmies. - Rythmes sur ostinato. - Improvisation. - Lecture et notation.	5. Rythme - Rythmes à temps inégaux. 2 contre 3, 6/8 – 3/4 - Polyrythmies, ostinatos - Lecture et notation	5. Rythme - Lecture et notation dans des mesures et temps inégaux, à 1 ou 2 voix. - Coordination et dissociation corporelle (voix, mains, pieds, mouvement)
6. Métrique - Chiffrages binaires et ternaires courants. - Changements de mesure 6/8 – 3/4 - Automatisation de la battue.	6. Métrique - Mesures inégales et à temps inégaux. - Transformations métriques 3/4 – 6/8.	6. Métrique - Transformations métriques sur les 12 croches. - Battue en polymétrie.

7. Improvisation - Exercices contribuant à développer le sens de la carrure et le sens tonal - Improvisation à partir d'incises mélodiques ou/et rythmiques, sur des ostinatos rythmiques, sur des canevas harmoniques. - Improvisation modales - Improvisations modulantes - L'improvisation vocale se pratique avec et sans nom des notes.	7. Improvisation - Improvisations modulantes (tous les tons voisins) sur une structure donnée (forme, rythme). - Improvisations rythmiques et corporelles. - Improvisation vocales sur un schéma harmonique. - Improvisations modales	7. Improvisation - Improvisation vocale sur consignes diverses, tonales ou modales, rythmiques ou formelles. - Improvisation vocales sur un schéma harmonique modulant. - Improvisations modales.
8. Ecriture - Dictées à 1 et 2 voix. - Dictées d'intervalles, d'accords de trois sons - Créations de mélodies selon directives variées. - Dictées mélodiques, rythmiques, harmoniques.	8. Ecriture - Dictées à 2 voix. - Dictées mélodiques, rythmiques, harmoniques. - Créations de mélodies et de chansons (en vue de la pédagogie aux enfants)	8. Ecriture - Dictées à 2 voix. - Dictées mélodiques, rythmiques, harmoniques. - Composer des mélodies selon directives variées.

MA1

1. Gammes :

- De do à do en polytonalités (superposées ou alternée).
- Création et écoute de modes variés, de séries atonales.

2. Intervalles :

- Révision dans les contextes tonal et atonal.

3. Accords :

- Révision des accords de 4 sons (tous les états à entendre et à construire).
- Suites harmoniques modulantes (tons éloignés, enharmonies).

4. Mélodie :

- Mélodies atonales.
- Travail sur l'aisance et la vitesse d'exécution dans la lecture prima vista sans et avec accompagnement.
- Travail sur la justesse de la voix, les nuances, le style, l'écoute intérieure.
- Improvisation mélodique modulante (tons voisins et approche des tons éloignés avec et sans le nom des notes)

5. Rythme :

- Lecture et notation dans des mesures et temps inégaux, à 1 ou plusieurs voix.
- Travail sur l'aisance et la rapidité.

6. Métrique :

- Mesures à temps inégaux.
- Mesures symétriques.
- Initiation aux systèmes contemporains de mesure du temps.

7. Improvisation :

- Improvisation vocale, sans et avec le nom des notes, sur consignes diverses, tonales ou modales, rythmiques ou formelles dans différents styles.
- Improvisation sur rythmes, mètres, notes, paroles ou autres consignes données.
- Improvisation vocale sur des schémas harmoniques modulants.

8. Ecriture :

- Dictées mélodiques, rythmiques, harmoniques.

9. Pédagogie :

- Développement et invention d'exercices en lien avec la pratique pédagogique.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Prestation artistique | ☒ Production écrite | ☒ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Examen écrit : 1/3 de la note finale

Examen oral : 2/3 de la note finale

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|--|---|
| ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☒ Expert-e interne | ☒ Expert-e externe |
| ☒ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

En BA2, le jury de l'examen est composé de 2 personnes : un représentant-e de la direction et un-e expert-e extern-e.

En BA1, BA3 et MA1, le jury de l'examen est composé de 3 personnes : un-e représentant-e de la direction, un-e spécialiste de la discipline et un-e expert-e extern-e.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement Solfège Jaques Dalcroze est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.

9. Bibliographie	
Ouvrages d'E. Jaques-Dalcroze sur sa méthode d'enseignement.	
10. Enseignant-e-s	
Tamaé Gennai, Pablo Cernik, Pascale RoCHAT-Martinet	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
Historique	Rédaction accréditation Master, 2009 Interview et mise à jour, Annina Pinösch, octobre 2019 Relecture Florence Jaccottet 2023